



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL Du 17 décembre 2010 à 20 heures 30.

Présents : Pascal WALDSCHMIDT, Jacques MATHIEU, Annie MAHIEUX, Jacqueline MIELLE, Dany DECAVATA, Marie Aimée THERME, Laurence RIEU, Jean-Rémy DURAND- GASSELIN,
Excusés : André AUDIBERT, Georges LEMOINE
Secrétaire de séance : Dany DECAVATA.

ORDRE DU JOUR & QUESTIONS DIVERSES

I Décisions modificatives :

Le Conseil Municipal *délibère favorablement* pour une décision modificative du budget (adaptation du budget en cette fin d'année)

II Titularisation de l'assistante maternelle de l'école

A compter du 1^{er} janvier 2011, titularisation de l'aide-maternelle, Marjorie Debros, au même indice (292 majoré) qu'actuellement : *Délibération favorable*

III Affichage publicitaire

Considérant l'opportunité

- * d'instaurer un règlement local de publicité pour préserver les paysages et les entrées de village
- * de prescrire l'établissement d'un règlement de publicité sur l'ensemble du territoire communal
- * de lancer la concertation prévue à l'article L300-2 du code de l'urbanisme

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer tout contrat ou avenant ou convention concernant l'élaboration technique de ce règlement.

Les dispositions seront compatibles avec les orientations de protection et mesures de la Charte du PNR. Elles seront prises en partenariat avec la Communauté de Communes.

IV Vente de parcelles

Après toutes les procédures règlementaires, le Conseil *délibère favorablement* et accepte l'offre de Madame Claudie Brahic d'acheter 3 petites parcelles à Sarrabasche pour la somme de 1 € (un euro)

V Délibération modificative concernant le projet du Serre du Blat

Correction de la délibération 1331 du 19/07/2010 dans laquelle le CM autorisait le Maire à recevoir de l'association « A Demeure », mandataire de la Fondation de France, la somme de 45 000 €, en fait le montant de la subvention est de 50 000 € : *Délibération favorable*

Rappel : Suite à une nouvelle demande et d'un cas particulier, nous rappelons que la commune ne vend pas de concession du vivant des personnes.

Fin de séance : 22 h15

Les vœux du Maire se dérouleront le 9 janvier 2011

Site de la Commune : www.pays-beaumedrobie.com,

où vous pouvez lire, entre autres informations, le compte-rendu des derniers Conseils Municipaux.

Adresse électronique de la Mairie : mairie.beaumont07110@orange.fr

Les personnes qui souhaitent recevoir par courriel les informations de la Mairie
(compte-rendu du Conseil Municipal, annonces de manifestations, informations diverses)

peuvent le demander par courrier électronique

Leur adresse ne sera pas communiquée à des tiers